

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois et le neuf mars, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève RABOUL, Maire et a pris les délibérations suivantes :

PRESENTS : Mr PUGINIER Sébastien – M. ROBERT Georges – Mme LE GOUALEC Caroline – Mme ARNAL Corinne - Mr GARRON Bertrand – Mme GARNIER Catherine - Mme COURSET Patricia – Mme TRICOIRE Mylène - Mme BATE Paula – M. BOYER Frédéric.

ABSENTS : Mr BARTHELEMY Pierre – Mme FABRE Evelyne – Mr PUPATO Cyrille (Excusés).

Secrétaire de séance : Mme COURSET Patricia.

Délibération n°2023/01	Approbation du compte de gestion 2022 dressé par Mr Alain Quintane, Receveur – Budget principal M.57.	Approuvée
Délibération n°2023/02	Vote du Compte Administratif 2022	Approuvée
Délibération n°2023/03	Affectation du résultat de fonctionnement du Budget Communal M.57 - EXERCICE 2022.	Approuvée
Délibération n°2023/04	Entente Tennis de la Malepère – Fin d'adhésion	Approuvée
Délibération n°2023/05	Attribution de subventions pour l'année 2023	Approuvée
Délibération n°2023/06	Avis sur le projet de schéma de mutualisation de Carcassonne Agglo	Approuvée
Délibération	Vente immobilière – Salon de coiffure Bd du Foyer	Décision reportée

Affichée et Publiée le 15 Mars 2023

Le Maire, Geneviève RABOUL,



République Française - Département de l'Aude